

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 108 (2007)  
  
**Artikel:** Nouvelles découvertes en milieu humide autour de l'habitat ceinturé du Néolithique moyen à Lillemer (Ille-et-Vilaine, France)  
**Autor:** Laporte, Luc / Guyodo, Jean-Noël / Bizien-Jaglin, Catherine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836040>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles découvertes en milieu humide autour de l'habitat ceinturé du Néolithique moyen à Lillemer (Ille-et-Vilaine, France)

Luc Laporte, Jean-Noël Guyodo, Catherine Bizien-Jaglin, Vincent Bernard, Francis Bertin, Stéphane Blanchet, Marie-France Dietsch-Sellami, Véronique Guitton, Anne-Louise Hamon, Gwenaëlle Hamon, Quentin Lemouland, Alexandre Lucquin, Alain Noslier et Laurent Quesnel

## MOTS-CLEFS

Néolithique moyen, Bretagne, enceinte fossoyée, chemin de planche.

## RÉSUMÉ

La butte de Lillemer est ceinturée par au moins deux systèmes de talus partiellement conservés en élévation et d'enceintes fossoyées, du Néolithique moyen. Une entrée monumentale, pavée et bordée de blocs dressés, y a notamment été dégagée. Divers aménagements néolithiques ont été mis au jour dans les marais alentours, parmi lesquels figurent plusieurs chemins de planches et de branchages. L'un d'entre eux semble avoir été balisé par un menhir. Peu de sites de hauteur ont été étudiés pour cette période dans l'ouest de la France au cours des cinquante dernières années, comparé aux nombreuses fouilles effectuées sur les monuments mégalithiques contemporains. De plus, l'abondance du mobilier recueilli place déjà cet ensemble comme une collection de référence régionale.

## ABSTRACT

*The hillock of Lillemer is circumscribed by at least two embankments and ditches partially preserved, dating from the Middle Neolithic. Notably, a monumental paved entrance, bordered by dressed upright stones, has been excavated. Several Neolithic fixtures have been exposed in the surrounding marshes, amongst which can be numbered several plank and branches trackways. One of these appears to have been marked with a menhir. Few hilltop sites have been studied in the past fifty years for the period in question in Western France, as compared to the numerous excavations of contemporaneous megalithic monuments. Furthermore, the substantial volume of artefacts found, makes this ensemble a reference collection at the regional level.*

La butte de Lillemer se situe dans le marais de Dol-de-Bretagne, en arrière de la baie du Mont-Saint-Michel. Entourée de tourbières, elle est située à environ 500m au nord des terrains qui constituent la limite d'un ancien rivage holocène. Les quelques études paléo-environnementales disponibles suggèrent, pour le Néolithique moyen, une position de la butte proche de la confluence d'au moins deux profondes rias et non loin de leur embouchure vers le large, au sein d'une baie très largement ouverte (Morzadec-Kerfoun 2002). Une vaste roselière s'étendait alors autour de la butte, parsemée de saules et d'aulnes. Depuis sa découverte en 1995, le site de Lillemer a déjà fait l'objet de plusieurs publications (Bizien-Jaglin 1995, 1997, Guyodo et al. 2001, Laporte et al. 2003).

## L'OCCUPATION DE LA BUTTE

La butte de Lillemer présente la forme d'une ellipse dont le grand axe est orienté nord-est/sud-ouest, avec de fortes pentes latérales et un dénivelé d'une dizaine de mètres entre son point le plus haut et le marais environnant (fig. 1). Le village actuel forme une ceinture tout autour de la butte. Son flanc nord est largement entamé par des carrières modernes, aujourd'hui encore très largement visibles. Le cimetière couvre une partie de son flanc sud. Autant d'éléments qui occultent désormais les traces d'occupation néolithique sur la butte elle-même. Au sommet de la butte, la construction de pavillons individuels a motivé une opération de diagnostic sur les parcelles 760 et 1037, opérations dirigées respecti-





Dépôts ?



Chemins



Foyers

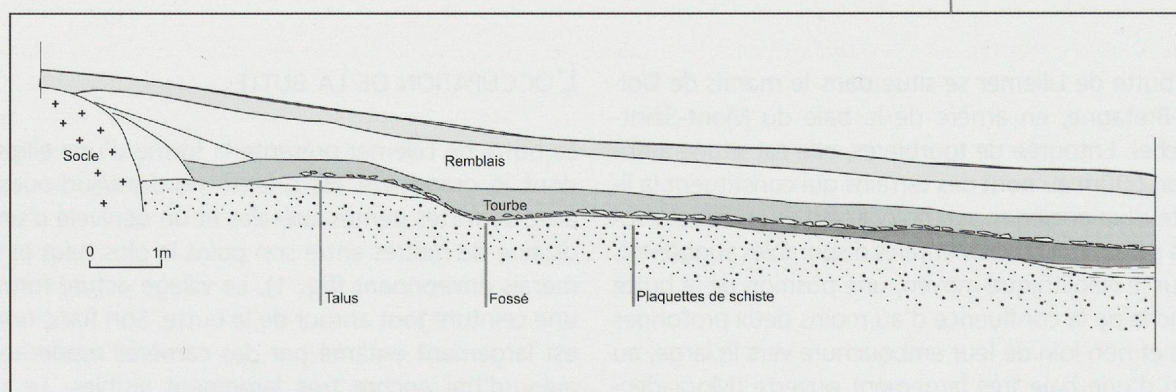


Fig. 1. Plan général de l'habitat ceinturé de Lillemer (Ille-et-Vilaine) et synthèse des différents aménagements du Néolithique moyen repérés à ses abords.



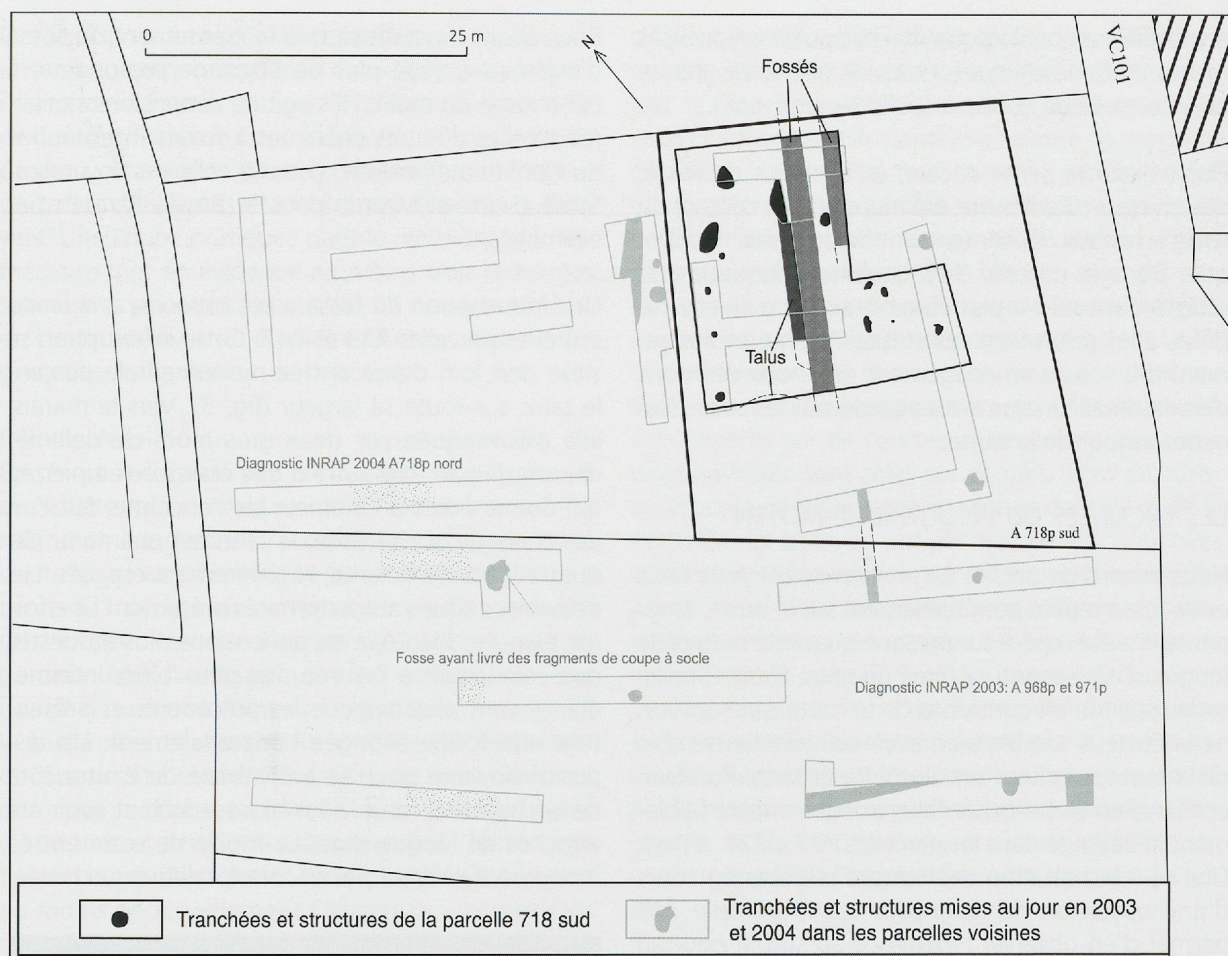


Fig. 2. Plan des vestiges néolithiques mis au jour à l'occasion de l'une des opérations d'archéologie préventive effectuée sur la butte de Lillemer.

vement par A.-L. Hamon et S. Blanchet (INRAP). Ici, les rares vestiges néolithiques repérés proviennent des fosses identifiées sur les quelques lambeaux de socle en place subsistant parfois entre deux fronts de carrières.

Sur le flanc est de la butte, la construction toute récente de trois pavillons individuels a entraîné plusieurs interventions d'archéologie préventive. Une opération de diagnostic réalisée par S. Blanchet sur la parcelle 968 a livré quelques vestiges du Néolithique moyen, dont un fragment de coupe à socle décorée de triangles imprimés. Deux opérations de diagnostic et une fouille d'archéologie préventive ont été réalisées par A.-L. Hamon sur la parcelle adjacente (718).

Elles furent suivies d'une fouille préventive menée en 2005 sous la direction de J.-N. Guyodo (fig. 2). Deux phases d'occupation distinctes, datées du seul Néolithique moyen II par la culture matérielle (production céramique et assemblage lithique), ont été mises au évidence, offrant ainsi un nouveau point d'information sur les aménagements collectifs ainsi que la structuration de l'espace villageois.

La première est signalée par un travail de gros œuvre mené dès le départ sous forme d'un raclage intégral des niveaux de terre jusqu'au substrat schisteux, par endroits surcreusé (récupération de blocs de schistes décimétriques et de quartz filoniens). Sur ce substrat à nu se développe la première occupation humaine, stigmatisée par des structures creusées dans la roche (fosses, trous de calage de poteaux inorganisés), ou installées dans des cuvettes naturelles peu profondes (structures de combustion). Associées à ces structures en creux, on constate également l'édification de deux structures rectilignes en élévation (talus) perpendiculaires à l'axe de la pente. Ce nouveau système de délimitation de l'espace habité – en l'occurrence un talus palissadé bordé d'un fossé – n'avait pas encore été identifié à mi-pente de la butte (8m NGF) et risque fort de ne plus l'être en raison de sa localisation, puisque dans une zone fortement urbanisée.

La seconde phase correspond à des creusements divers (fosses, trous de calage de poteaux, fossé, structure de combustion) du niveau de sol, correspondant à un apport sédimentaire anthropique préalable, recouvrant presque intégralement la parcelle, et riche



en mobilier archéologique (haches polies en diverses roches métamorphiques, poids de pêche en granite poli, coupelle de coupe-à-socle décorée, etc.).

Plus bas sur la pente encore, à l'extérieur du fossé, des niveaux rubéfiés ont été identifiés au contact du socle schisteux. Ils contenaient du mobilier néolithique. Dans la parcelle 968 quelques plaquettes de schiste disposées à plat surmontaient ce niveau rubéfié. Elles pourraient constituer l'ultime prolongement d'un vaste aménagement que nous décrirons plus en détail lorsque nous aborderons les zones humides autour de la butte.

## LES ENCEINTES DU NÉOLITHIQUE MOYEN

Nous venons de décrire un premier système de talus et de fossé repéré ponctuellement sur la butte, à mi-pente. Il a été repéré sur presque quarante mètres de longueur. Un second système de talus, fossé et palissade est situé en contrebas de la route qui contourne la butte. Il semble bien avoir ceinturé l'ensemble de la butte sur plus d'un kilomètre de long. Fort bien conservé en élévation, le talus marque encore faiblement le paysage dans les parcelles 727 à 725, à l'est. Une ré-interprétation des coupes relevées au cours d'une opération de diagnostic sur la parcelle 749 permet d'en observer l'existence au sud. Il pourrait se poursuivre à l'emplacement de limites parcellaires sur son flanc ouest. Deux opérations de fouilles effectuées en 2004 et 2005 ont permis d'en reconnaître le tracé et la structure. Diamétralement opposées, elles se situent pour l'une près de l'extrémité nord de la butte et pour l'autre en contrebas de son flanc sud-est. Il s'agit d'une opération de fouille préventive menée par l'INRAP (dir. J.-N. Guyodo) pour la première et d'une opération de fouille programmée pour la seconde (dir. L. Laporte).

Au sud-est, le talus est conservé sur 1m de haut pour quatre à cinq mètres de large, bien que parfois arasé dans sa partie sommitale par les labours. Il est composé par une masse de schistes pilés avec un noyau central de terre noire cendreuse contenant des poches d'argile rubéfiée. Cette argile rubéfiée pourrait être mise en relation avec la fine couche de même nature repérée un peu en amont, de l'autre côté de la route. Nous aurions tendance à interpréter cette dernière comme les vestiges d'une mise à nu du substrat rocheux au Néolithique moyen. Une plate-forme empierrée de 2m de large sépare le talus du fossé adjacent. Celui-ci, de dimensions modestes, mesure au plus 1,5m de large. Son comblement semble s'effectuer rapidement, sans phase de reprise ultérieure identifiée à la fouille. Recouvert par la tourbe du marais dès le Néolithique moyen,

nous avons l'assurance que le creusement du fossé n'a jamais excédé plus de 50cm de profondeur, à cet endroit du moins. Il s'agit de dimensions similaires à celles d'autres enceintes à fossés interrompus du Néolithique moyen, comme celle de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le Bassin Parisien par exemple.

Une interruption du fossé a été observée à la limite entre les parcelles 733 et 747. Cette interruption se situe non loin d'une entrée monumentale perçant le talus sur toute sa largeur (fig. 3). Vers le marais, elle est marquée par deux gros blocs de dolérite, dressés de part et d'autre d'une chaussée empierrée qui donne accès à l'intérieur de l'enceinte. Sur l'un des côtés de la chaussée, le talus est maintenu par quatre blocs de dolérite, régulièrement espacés. Les deux blocs situés aux extrémités présentent une forme élancée, bien que de dimensions plus modestes que ceux situés à l'entrée. Les deux blocs intermédiaires sont plus bas que les précédents et présentent une forme allongée horizontalement. Un dispositif similaire pourrait avoir existé de l'autre côté de la chaussée, mais ici les blocs semblent avoir été arrachés de longue date. La fouille de cette entrée monumentale n'est pas encore totalement achevée.



Fig. 3. Le talus et son entrée monumentale, au sud-est de la butte de Lillemer.



On ne dispose à ce jour d'aucun élément de comparaison contemporain attesté dans la littérature dans l'ouest de la France pour un tel dispositif. En arrière de l'entrée, la masse interne du talus a livré un dépôt de deux céramiques intactes du Néolithique moyen, de tailles différentes et pour l'une disposée à l'envers. Une coupe pratiquée dans le remplissage intermédiaire met en évidence au moins trois recharges successives pour cette chaussée. La dernière se situe en continuité avec un empièchement qui s'étend largement vers l'extérieur de l'enceinte.

Dès le Néolithique moyen, le comblement du fossé est recouvert par un dallage de plaquettes de schiste, qui s'étend au-delà, vers le marais. Ce même aménagement recouvre la surface externe du talus et semble même se poursuivre par endroits à l'intérieur du camp, dans le prolongement de l'entrée. Lors de l'expertise effectuée sur la parcelle 749, il a également été reconnu sur une bande d'au moins 15m de large depuis la base de la butte vers le marais. Rien n'interdit de penser qu'il pourrait s'étendre de façon continue entre ces deux points d'observation distants d'une centaine de mètres, et peut-être même au-delà : le ravinage de la coupe d'un fossé de drainage en suggère au moins ponctuellement l'existence en contrebas de la face ouest de la butte. Nous verrons qu'un aménagement similaire a également été reconnu au nord, à l'occasion d'une fouille d'archéologie préventive en 2005. Il n'est donc pas exclu que ces aménagements puissent ceinturer la butte de façon plus ou moins continue. Le pied de la butte pourrait constituer l'origine des matières premières pour ces travaux tout aussi colossaux que l'enceinte qu'elle recouvre. Ce serait alors une explication à la rubéfaction du socle rocheux observé entre les deux ceintures de talus et de fossé, reconnues sur le flanc est. D'après les observations effectuées en 2005, l'espace situé entre ces deux enceintes semble avoir été au moins partiellement aplani, peut-être pour recevoir l'implantation de bâtiments. Par ailleurs, cet aménagement assainit les terrains, alors marécageux, aux abords de la butte et augmente d'autant les espaces de circulation comme l'emprise des activités humaines à cet emplacement. Deux bois horizontaux situés respectivement juste au-dessus et juste en dessous de l'empièchement ont fait l'objet de datations par le radiocarbone. Ils ont été prélevés à l'occasion du diagnostic d'archéologie préventive mené par l'INRAP sous la direction de S. Blanchet sur la parcelle 749. Les résultats situent cet aménagement assez tôt au cours de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Ly 11896 : 5745 +/- 35 BP et Ly 11895 : 5600 +/- 35 BP).

Un peu plus tard, alors que le développement continu des dépôts tourbeux a déjà partiellement recouvert le lit de plaquettes de schiste, une passerelle en bois sur semelle flottante, composée de planches de chêne, enjambe le fossé dans le prolongement d'une entrée monumentale sans doute toujours en activité. Une datation radiocarbone est en cours pour cet aménagement. Ce n'est que dans un dernier temps qu'une palissade viendra fermer définitivement cet accès, après une égalisation du talus et le remblaiement de la chaussée. Elle a été disposée dans une tranchée segmentée, dont les segments sont séparés par de courtes interruptions. Les pieux de la palissade sont calés par de gros blocs de schiste disposés verticalement et alignés dans l'axe de la tranchée. La base du remplissage de ces tranchées est parfois marquée par une forte rubéfaction des parois de la fosse qui présente par ailleurs un remplissage charbonneux en son centre. A la base de la tranchée, la base de l'un des piquets carbonisé a pu être récupéré. Vers l'est, la tranchée de palissade s'interrompt totalement, au même niveau que la palissade précédente. Cette interruption est marquée par la présence d'un trou de calage de poteau. L'ensemble rend compte d'une phase de modification importante dans l'agencement des systèmes d'entrée.

En arrière de la palissade et à l'est de l'entrée, une dizaine de trous de calage de poteaux marque l'emplacement d'une construction en bois. Quatre poteaux forment une ligne parallèle à la chaussée. Un cinquième poteau renforce la jonction avec la palissade. Au niveau de l'interruption orientale de cette dernière, deux lignes de poteaux parallèles, perpendiculaires à l'alignement précédent, dessinent l'amorce d'un bâtiment dont le plan complet se perd sous la route actuelle et dans la parcelle voisine.

La seconde intervention a été réalisée à l'extrémité nord du village actuel (Le Haut Charles, parcelles A 1085, 1087 et 1089), dans une zone jusqu'ici peu étudiée, à l'interface butte schisteuse / tourbière, sur une surface de plus de 500m<sup>2</sup>. Les limites de l'habitat y sont une nouvelle fois reconnues par la présence d'un talus plusieurs fois réaménagé, mesurant 6m de largeur pour 0,70m de hauteur conservée, bordé en arrière par une palissade et en avant par un fossé peu profond en limite de la zone humide, à proximité d'une carrière de schiste dont les filons diaclasés ont été exploités par les néolithiques pour l'extraction de dalles décimétriques et de blocs métriques. En arrière du talus – côté intérieur de l'enceinte – est préservé un lambeau de sol en place, d'une puissance de 0,10m conservée avec structures associées, notamment un foyer à plat installé dans une cuvette naturelle.



Les différents aménagements en bois repérés dans la tourbière, d'une épaisseur conservée de 0,50m, indiquent des architectures horizontales (plateforme, chemin de branches) et verticales (fourches, piquets, bois refendus). L'originalité est la présence d'un mégalithe – dalle plate de schiste d'un mètre de longueur aux flancs travaillés, extraite de la proche carrière – érigé le long du chemin de branches large d'1,5m et suivi sur une longueur de 8m (fig. 4). A la base de cette dalle dressée, dans l'axe de la structure en bois, a été déposée une ramure de cerf complète mais segmentée.

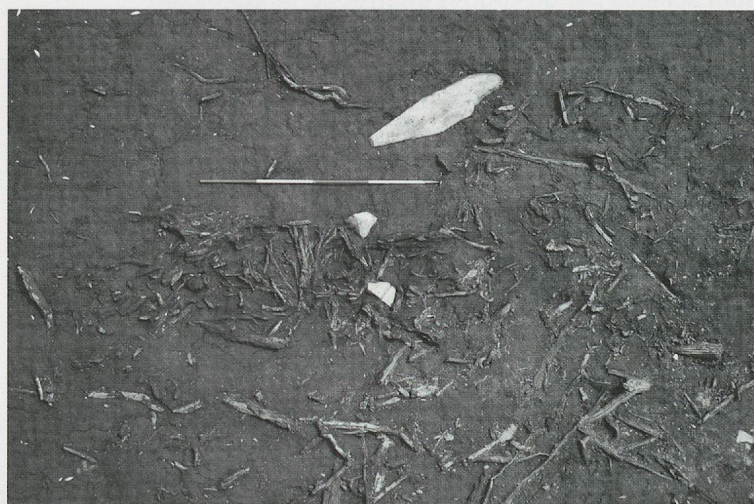


Fig. 4. Chemin de branchage situé au nord de la butte de Lillemer, avec l'implantation du menhir adjacent.

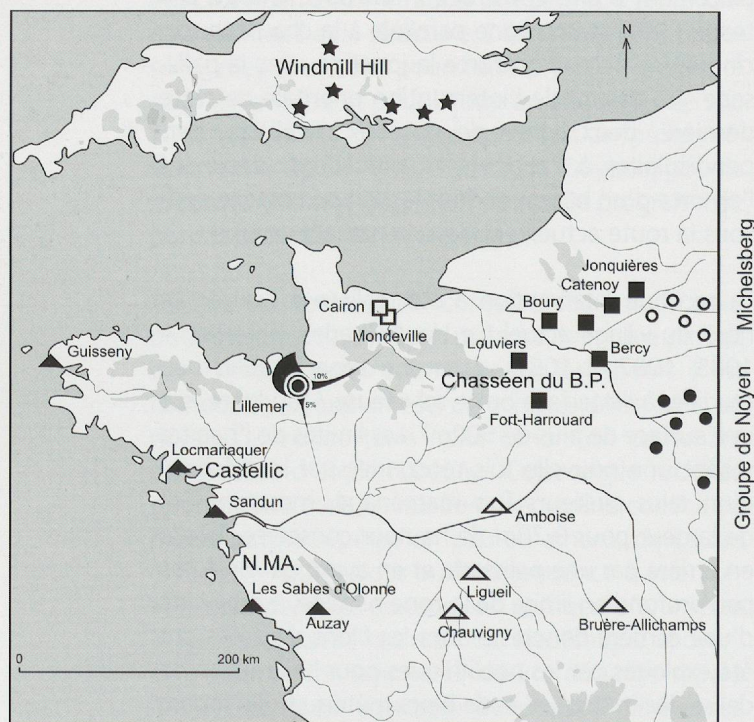


Fig. 5. Carte de situation régionale du site de Lillemer (les flèches noires indiquent les principales sources d'approvisionnement en matière lithique)

Au nord comme au sud, les restes osseux parfaitement conservés évoquent, tout comme les résultats partiels des analyses chimiques des contenus des céramiques, la consommation d'une faune terrestre sauvage (cervidés et bovidés). La culture matérielle, tant céramique (bols, écuelles, bouteilles, décor de double cannelures, double boutons) que lithique, renvoie une nouvelle fois au Néolithique moyen II (deuxième moitié 5<sup>e</sup> – début 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. ; fig. 5, 7 et 8).

## L'OCCUPATION DES MARAIS ENVIRONNANTS

Des vestiges du Néolithique moyen ont été repérés par prospection de surface sur plus de 30 hectares tout autour de la butte. L'arrachage de troncs d'arbres fossiles (couërons), combiné à l'assèchement croissant du marais, contribue à faire affleurer le mobilier archéologique en surface des niveaux tourbeux. De nombreuses coupes de fossés ont été observées par les membres du CeRAA (Centre Régional d'Archéologie d'Alet) à l'occasion du calibrage des fossés de drainage. La stratigraphie est la même pour tous les points d'observation : le niveau de tourbe affleure directement sous la couche arable. Epais de 50cm, il peut être généralement divisé en deux horizons distincts qui semblent plutôt résulter d'un état de conservation différentiel. Les niveaux supérieurs sont particulièrement compactés, peut-être du fait de l'assèchement du marais pour sa mise en culture au cours des cinquante dernières années. A l'interface avec le niveau inférieur on observe une très forte compaction des éléments ligneux qui sont par la suite impossibles à identifier dans les niveaux supérieurs. Cette interface a livré la plupart des aménagements anthropiques du Néolithique moyen dans le marais qui sont ainsi menacés de destruction à court ou moyen terme. Le mauvais état de conservation des bois rend alors souvent délicate l'identification des essences comme l'approche dendrochronologique de ces vestiges. En revanche des traces d'activité humaine, notamment de travail du bois, ont été également repérées à la base de la tourbe où les éléments ligneux sont beaucoup mieux conservés. Au nord de la butte, cette formation est ponctuellement recouverte par le « marais blanc ». L'état de conservation des vestiges est alors optimal dans toute l'épaisseur de l'horizon organique. Partout, les niveaux tourbeux reposent sur une formation d'argile blanche, localement appelée tangué et généralement considérée comme d'origine marine ou estuarienne.

Un sondage de 7m<sup>2</sup> effectué à plus de 300m de la butte (parcelle 197) n'a pas permis de mettre en évidence la nature de cette occupation. Une poterie



entière, écrasée sur place a notamment été dégagée. Elle repose sur la souche d'un arbre effondré, à l'écart de tout aménagement anthropique. Il se peut que ces derniers n'aient pas été directement touchés par un sondage de superficie aussi limitée. Mais l'hypothèse de dépôts dans une tourbière alors déjà en activité ne peut être totalement écartée. De tels dépôts sont attestés à cette période dans toute l'Europe du Nord.

Au sud-est, un chemin de planches et de branchages a été repéré dans les parcelles 732 et 733 à une centaine de mètres de la butte (fig. 6). Orienté nord-ouest/sud-est, il semble relier la butte au continent. Large de 2m, il est composé de planches de chêne entremêlées. L'ensemble est limité par de grandes perches en aulne, parfois longues de 3 à 4m. De part et d'autre du chemin, des masses importantes de rejets charbonneux ont été identifiées. Elles contiennent et sont parfois surmontées par de nombreuses pièces lithiques et céramiques, dont quelques vases écrasés en place. Un foyer a été dégagé en bordure du chemin. La sole argileuse du foyer repose sur un lit d'écorce et de baguettes de saule entrecroisées. Elle est surmontée d'une couche de cendres limitée par un bourrelet d'argile rubéfiée. Sur ce dernier, quelques pierres délimitent une aire vaguement circulaire. Il s'agit d'une recharge du foyer liée à son utilisation répétée. Une masse de pierres englobées dans une poche cendreuse recouvre l'ensemble. Plusieurs datations par le radiocarbone sur des bois horizontaux et verticaux situent cette occupation à la charnière du 5<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Ly 11212 : 5150 +/- 35 BP ; Ly 11213 : 5085 +/- 40 BP).

Dans ces parcelles, les niveaux de tourbe inférieure ont livré des traces d'activité humaine. Elles correspondent au travail du bois, avec des traces d'abatage ou de découpe, associées à de nombreux copeaux. Dans le sondage 2, nombre de ces éléments sont encore en place autour d'une souche de saule. Une datation radiocarbone situe cette phase d'occupation au milieu du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Ly 11214 : 5660 +/- 35 BP). Il est cependant à noter qu'à ce jour aucun mobilier attribuable typologiquement à un Néolithique moyen I n'a été identifié sur le site.

## CONCLUSION

Dans l'ouest de la France, alors que les principales études des cinquante dernières années se sont concentrées sur les monuments mégalithiques, les habitats contemporains restent encore mal connus. De l'embouchure de la Seine à celle de la Gironde, peu de sites de hauteur ceinturés du Néolithique

moyen ont été étudiés. La nature des occupations sur ces derniers reste souvent mal documentée comme à Recoux (Charente) et Banville (Calvados) ou n'ont fait l'objet que de fouilles anciennes tels Fort-Harrouard (Eure) ou Soumont-Saint-Quentin (Calvados). Aux Châtelliers du Vieil-Auzay (Vendée) l'essentiel des travaux a porté sur des traces d'activités domestiques reconnues dans une dépression naturelle qui barre l'éperon (Large et Birocheau 2004). A Sandun à Guérande (Loire-Atlantique), le talus est arasé et seul subsistait le tracé des enceintes fossoyées successives (Letterlé et al. 1991). Parfois, des dalles dressées semblent renforcer la structure de talus néolithiques souvent mal datés comme au Lizo à Carnac (Morbihan ; Hénaff 2002). A Lillemer, outre la présence d'une couche en place localement conservée en arrière des talus, les marais environnants nous livrent de précieuses indications sur les aménagements et les activités humaines aux abords immédiats de sites parfois qualifiés de sites centraux, au niveau régional.

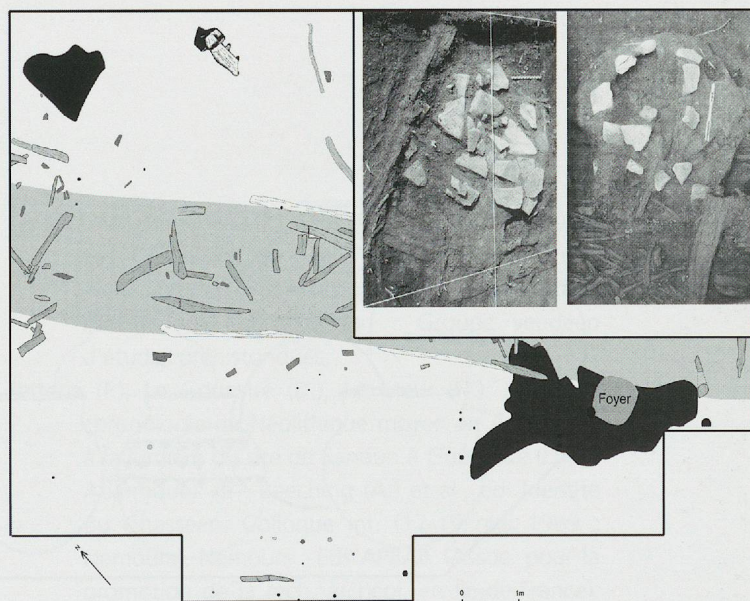
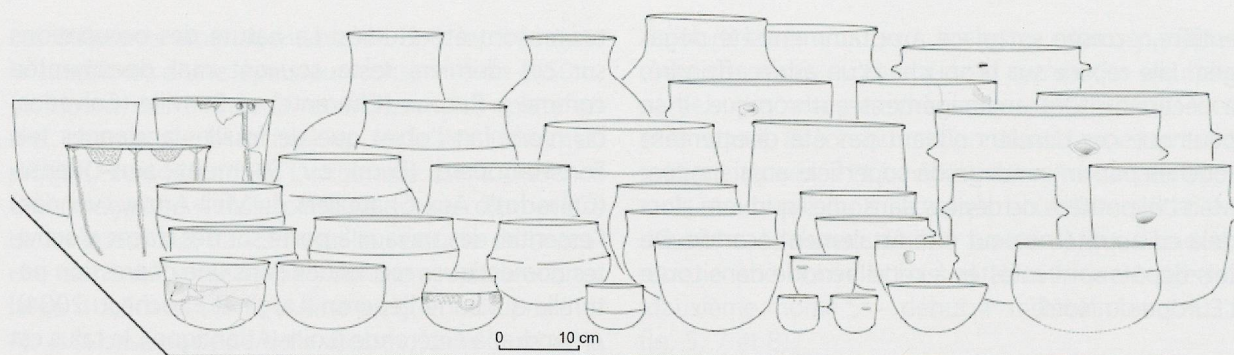
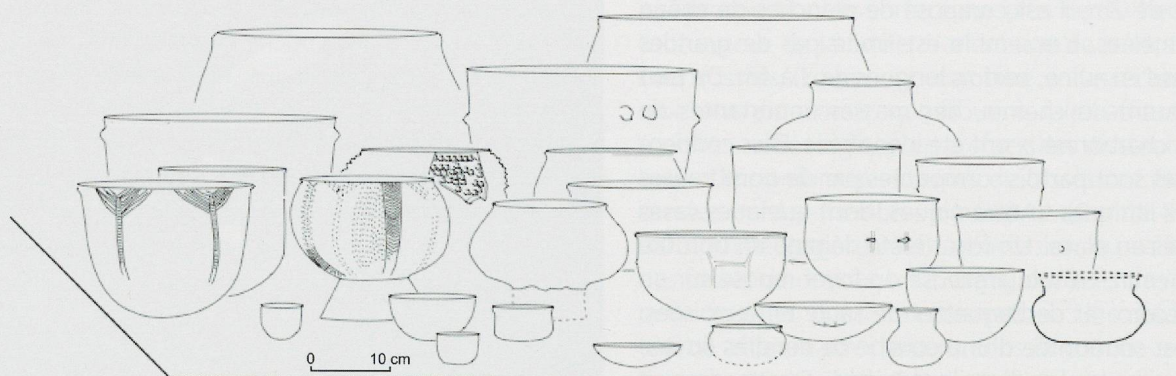


Fig. 6. Chemin de planche dégagé au sud de la butte de Lillemer, avec les photos d'un foyer adjacent.

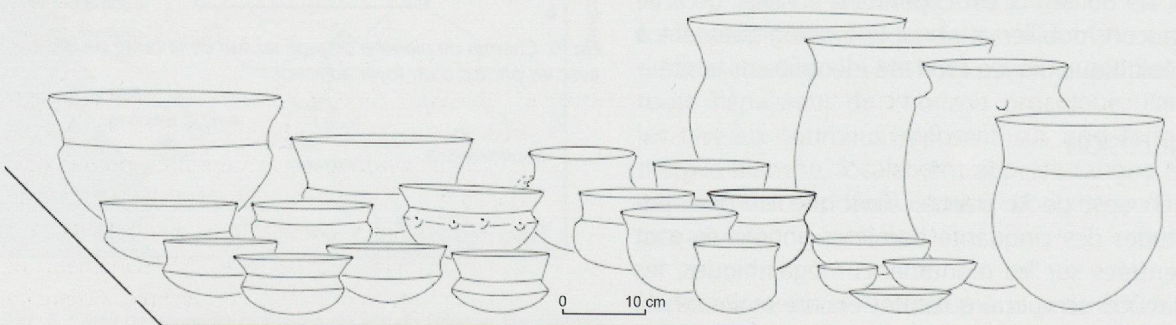
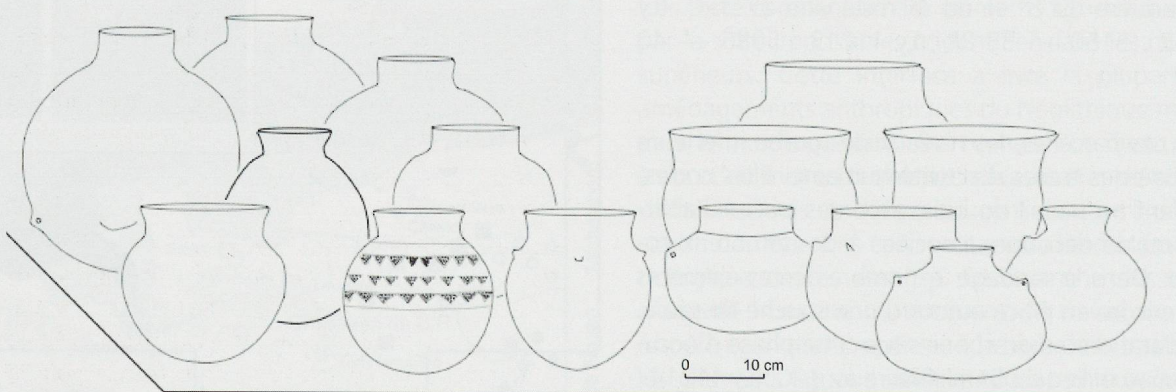




Auzay (base Locus 1)



Sandun II



Boury en Vexin (couches H, D2)

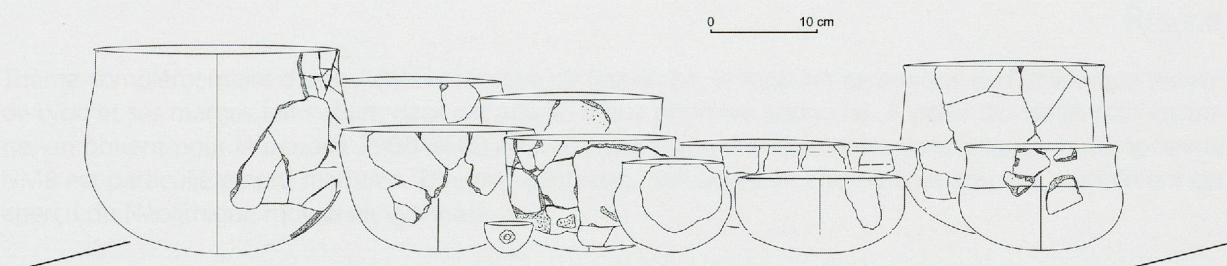
Fig. 7. Éléments de comparaison.



## Lillemer 2002



Bouteilles et jarres



Bols et écuelles

Fig. 8. Synthèse des principales formes céramiques recueillies.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bizien-Jaglin (C.). 1995. Chronique de prospection 1995 dans le nord de la Bretagne : bilan scientifique. Les dossiers du Ce.R.A.A. (Centre régional d'archéologie d'Alet), 24, 97-98.
- Bizien-Jaglin (C.). 1997. Prospection-inventaire Nord de la Bretagne. In : Bilan scientifique 1996. Rennes : DRAC Bretagne.
- Guyodo (J.-N.), Noslier (A.), Madioux (P.), Bizien-Jaglin (C.), collab. 2001. L'assemblage lithique de Lillemer (Ille-et-Vilaine). Bulletin de la Société préhistorique française, 94, 4, 647-662.
- Hénaff (X.). 2002. Les habitats au Néolithique en Bretagne. Rennes : Univ. / ICB-ATLA. (Patrimoine archéologique de Bretagne).
- Laporte (L.), Bernard (V.), Bizien-Jaglin (C.), Blanchet (S.), Dietsch-Sellami (M.-F.), Guitton (V.), Guyodo (J.-N.), Hamon (G.), Madioux (P.), Naar (S.), Nicollin (F.), Noslier (A.), Oberlin (C.), Quesnel (L.). 2003. Aménagements du Néolithique moyen dans le marais de Dol, au pied de la butte de Lillemer (Ille-et-Vilaine) : les apports d'un programme de prospection thématique. Revue archéologique de l'Ouest, 20, 127-152.
- Large (J.-M.), Birocheau (P.), Cros (J.-P.), Duday (H.). 2004. Les Châtelliers du Vieil-Auzay (Vendée) : une archéologie d'un site exceptionnel de la préhistoire récente. La Roche-sur-Yon : Groupe vendéen d'études préhistoriques.
- Letterlé (F.), Le Gouestre (D.), Le Meur (N.). 1991. La chronologie du Néolithique moyen en Armorique à la lumière du site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique). In : Beeching (A.) et al., ed. Identité du Chasséen. Colloque int. (17-19 mai 1989 ; Nemours). Nemours : Eds APRAIF (Assoc. pour la promotion de la rech. archéol. en Ile-de-France). (Mémoires du Musée de préhistoire d'Ile-de-France ; 4), 149-168.
- Morzadec-Kerfourn (M.-T.). 2002. La sédimentation holocène dans la partie occidentale de la baie du Mont-Saint-Michel. In : Bonnot-Courtois (C.), Caline (B.), L'Homer (A.), Le Vot (M.), ed. La baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Rance : environnements sédimentaires, aménagements et évolution récente. Paris : Eds Technip. (Mémoire Total-Fina-Elf ; 26).



